



**Conseil d'administration
du Programme
des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des
Nations Unies pour la
population**

Distr.
LIMITÉE

DP/1995/L.6
8 juin 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Session annuelle de 1995
5-16 juin 1995, New York

PROJET DE RAPPORT SUR LA SESSION ANNUELLE
NEW YORK, 5-16 JUIN 1995

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
I. QUESTIONS D'ORGANISATION	1 - 11	2

I. QUESTIONS D'ORGANISATION

1. Le Président, S. E. M. Zbigniew Maria Wlosowicz, ouvrant la session annuelle du Conseil d'administration, a exprimé l'espoir que le Conseil tiendrait des débats fructueux, malgré la complexité de certaines des questions à l'étude, et adopterait des décisions menant à une véritable coopération efficace en vue du développement.
2. Le Président a rappelé qu'un certain nombre de consultations officielles avaient eu lieu depuis la deuxième session ordinaire, tenue en avril 1995, et que les membres du Bureau s'étaient réunis deux fois.
3. Il a fait savoir que, au titre de la partie du point 6 relative au rôle du PNUD dans l'exécution du nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, le Conseil tiendrait un débat de portée plus large sur l'ensemble du programme du PNUD en Afrique.
4. Il a été rappelé au Conseil qu'il n'y aurait pas de débat de haut niveau pendant la session annuelle; les délégations devaient par conséquent s'abstenir de faire des déclarations de caractère général, et ne faire porter leurs interventions que sur la question à l'étude.
5. Le Secrétaire du Conseil d'administration a fait savoir que tous les documents énumérés dans l'ordre du jour provisoire (DP/1995/L.3) étaient disponibles dans toutes les langues officielles. Le rapport du Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement sur les travaux de sa neuvième session (DP/1995/L.5), qui avait été adopté ad referendum à la fin de la session du Comité (New York, 30 mai-2 juin 1995), allait être distribué. Au titre du point 8 de l'ordre du jour, un autre document allait également être publié, contenant la Déclaration de Montevideo adoptée le 19 mai 1995 par les directeurs du Système économique latino-américain (SELA) (DP/1995/59). Le Conseil recevrait aussi un document de séance contenant le texte d'une décision adoptée par le Comité des programmes et des budgets du Conseil du développement industriel, communiqué par le Directeur général de l'ONUDI.
6. Comme suite à une demande présentée officiellement par certaines délégations, le Secrétaire a proposé que l'Administrateur présente dans la déclaration qu'il ferait au titre des points relatifs au rapport annuel de l'Administrateur et à l'avenir du PNUD une explication sur le rubrique 1.1.2 du tableau 1 figurant dans le document DP/1995/32, au lieu de faire paraître cette explication dans un document de séance. Le Conseil a approuvé cette proposition.
7. Une délégation a regretté qu'un document ait été publié aussi tard dans toutes les langues. Le Secrétaire a souligné que le PNUD et le FNUAP n'avaient ménagé aucun effort pour respecter tous les délais imposés par le Conseil d'administration, de façon que les documents soient disponibles à temps dans toutes les langues, et il a suggéré que les délégations adressent à la Cinquième Commission toute question qu'elles pourraient avoir sur ce sujet.

8. Le Conseil d'administration a approuvé l'ordre du jour ci-après pour sa session annuelle de 1995, tel qu'il figurait dans le document DP/1995/3.

Point 1. Questions d'organisation.

Point 2. FNUAP : Rapport du Directeur exécutif et activités au titre des programmes.

Point 3. FNUAP : Programme de pays.

Point 4. FNUAP/PNUD : Rapports au Conseil économique et social :

Suite donnée aux résolutions 44/211 et 47/199 de l'Assemblée générale;

Suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement;

Suivi du Sommet mondial pour le développement social.

Point 5. FNUAP/PNUD : Harmonisation de la présentation des budgets et des comptes.

Point 6. PNUD : Rapport annuel de l'Administrateur et questions annexes.

Point 7. PNUD : L'avenir du PNUD : application de la décision 94/14.

Point 8. PNUD : Questions relatives aux cycles de programmation.

Point 9. Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM).

Point 10. PNUD : Coopération technique entre pays en développement.

Point 11. Bureau des services d'appui aux projets.

Point 12. PNUD : Rapport sur le développement humain.

Point 13. Questions diverses.

9. Le Conseil d'administration a approuvé le plan de travail qui figurait dans le document DP/1995/L.3, après l'avoir oralement amendé.

10. Le Conseil a approuvé le rapport sur les travaux de sa deuxième session ordinaire de 1995 (DP/1995/16).

11. Les dates ci-après ont été approuvées ad referendum pour les sessions futures du Conseil :

28 août–1er septembre 1995	Troisième session ordinaire de 1995
16–19 janvier 1996	Première session ordinaire de 1996
25–29 mars 1996	Deuxième session ordinaire de 1996
20–31 mai 1996	Session annuelle de 1996
3–6 septembre 1996	Troisième session ordinaire de 1996
